

<https://www.fenvac.org/l-ex-djihadiste-du-groupe-etat>



L'EX-DJIHADISTE DU GROUPE ETAT ISLAMIQUE JONATHAN GEFFROY CONDAMNE A 18 ANS DE PRISON

- Revue de presse -
Publication date: lundi 23 janvier 2023

Copyright © FENVAC - Tous droits réservés

Le Toulousain a fait valoir sa collaboration avec les autorités françaises pour plaider sa cause. Une contribution minimisée à la barre par les enquêteurs de la DGSI.

Djihadiste repent ou « opportuniste » ? La cour d'assises spéciale de Paris a tranché lundi pour la deuxième option en condamnant l'ex-combattant de l'organisation Etat islamique (EI) Jonathan Geffroy à 18 ans de réclusion criminelle assortie d'une période de sûreté des deux tiers pour association de malfaiteurs terroriste (AMT). La cour présidée par Christophe Petiteau a suivi à la lettre les réquisitions du Parquet national antiterroriste (Pnat) qui avait mis en doute la sincérité du repentir de ce Toulousain converti de 40 ans qui avait rejoint la Syrie en février 2015 avec sa femme, jugée à ses côtés également pour AMT, et leur fils, alors âgé de deux mois.

La cour s'est montrée en revanche plus clément pour Latifa Chadli, 40 ans, l'épouse marocaine de Jonathan Geffroy, qui a été condamnée à cinq ans de prison dont trois assortis du sursis probatoire. Le parquet avait requis sept ans de prison, assortis d'une période de sûreté des deux tiers à son encontre. Ayant déjà purgé deux ans de détention provisoire, Latifa Chadli, qui comparait libre, ne retournera pas en prison. Présentes à l'audience, ses deux soeurs ont accueilli ce verdict avec des larmes de joie. Jonathan Geffroy et Latifa Chadli encouraient tous les deux 30 ans de réclusion.

La mère de Jonathan Geffroy, Denise P., jugée pour financement d'entreprise terroriste après avoir envoyé plus de 18 000 euros à son fils quand il se trouvait en zone irako-syrienne, a été condamnée à trois ans de prison avec sursis. Elle encourait 10 ans de prison. Poursuivi pour association de malfaiteurs terroriste et abandon de mineur - pour avoir emmené son fils dans une zone de guerre -, Jonathan Geffroy avait mis en avant sa collaboration avec les autorités françaises, dès novembre 2016, alors qu'il se trouvait encore à Raqqa, un des fiefs de l'EI.

« Vie de pacha »

Mais les enquêteurs de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) qui ont témoigné à la barre et l'avocate générale du Pnat ont minimisé l'importance des informations données par Jonathan Geffroy aux autorités, dont le projet de l'organisation islamiste d'envoyer des enfants-soldats en Europe pour y commettre des opérations suicide. « Jonathan Geffroy est un opportuniste qui voulait vivre une vie de pacha » en zone irako-syrienne, a estimé l'avocate générale dans ses réquisitions. S'il a décidé de quitter l'Etat islamique c'est « parce que la situation sur zone était devenue très difficile », a-t-elle insisté.

Vendredi, lors de son interrogatoire, l'ex-djihadiste, en détention provisoire depuis septembre 2017, avait expliqué sans faux-semblants son parcours au sein de l'EI. « Quand j'arrive en Syrie, je suis fier d'être sur place », avait-il admis. « J'avais mis sur un piédestal l'Etat islamique parce qu'ils avaient conquis beaucoup de territoires. Cette dimension de puissance m'a nourri. Je suis complètement sous leur emprise à cette période-là. Fier. Fier d'avoir des armes. Je me sens bien, je rencontre des gens du monde entier qui pensent comme moi. Je suis dans une utopie totale », avait-il reconnu. « Je les ai rejoints, donc j'ai une responsabilité. On ne se retrouve pas dans l'Etat islamique sans aimer certains traits de l'Etat islamique », avait-il dit avec une rare franchise.

« Avant le 14 juillet 2016 (date de l'attentat de Nice, ndlr), je ne regardais pas la vérité en face », avait-il ajouté. Cet attentat a marqué « une rupture », avait-il expliqué à la cour. A ce moment là, « je prends conscience de qui ils sont ». Après sa fuite de Syrie et son interpellation par l'Armée syrienne libre (ASL) en février 2017, puis sa remise aux autorités françaises en septembre de la même année, il continue de parler aux enquêteurs. Mais sans convaincre. « J'ai toujours été coopératif avec les services de renseignement, avec le juge d'instruction (...). Je ne peux pas faire plus que ce que j'ai fait », avait-il dit.

PS:

Article rédigé et publié par Le Parisien avec AFP